

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE
MRC DU HAUT-RICHELIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Lacolle tenue le mardi 14 juillet 2020 à 20 h 40 à la salle du conseil de l'hôtel de ville sise au 1, rue de l'Église Sud à Lacolle.

Sont présents le maire et les conseillers, conseillères :

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Monsieur Patrice Deneault, poste no.1 Monsieur Martin Émond, poste no 2
Madame Nancy Sorel, poste no 4

Madame Angie Gendron, poste no 5 Madame Nicole Paquette, poste no 6

Est absent :

Madame Suzanne Lacroix, poste no.3

Est également présent : Jean-Pierre Cayer
Directeur général et secrétaire/trésorier

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est constaté.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Présence des membres

2020-07-550

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux dont la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence ou en personne.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-07-551

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal du 14 juillet 2020, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, tel que présenté avec les modifications suivantes :

Modification du point 4.4 - Nous aurions dû lire, **AVIS DE MOTION**-règlement 2020 -0193 modifiant le règlement 2018-0175 déléguant certains pouvoirs de dépenses au directeur général et cadres autorisés.

Ajout du point 4.5 - **DÉPÔT** règlement 2020-0193 modifiant le règlement 2018 -0175 déléguant certains pouvoirs de dépenses au directeur général et cadres autorisés

Ajout du point 6.2 – Service incendie caserne 38- autorisation prévention piscine résidentielle

Ajout du point 9.2 – CSDHR – lettre d’information, nouveau développement 2020

Ajout du point 9.3 - ccu2020-0024 demande de permis pour rénovation extérieure

ADOPTÉE

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2020-07-552

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

D’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juin 2020.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (par écrit)

Aucune question écrite n’a été reçue au bureau municipal

4. **ADMINISTRATION, FINANCES**

2020-07-553

COMPTES FOURNISSEURS PAYÉS AU 30 JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

À l’unanimité, par les membres du conseil présents, d’approuver les comptes payés au 30 juin 2020 tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	4 744.94 \$
VOIRIE MUNICIPALE	1 856.08 \$
TRAITEMENT DES EAUX	5 026.94 \$
SÉCURITÉ D'INCENDIE	338.61 \$
PARCS	4 215.75 \$
IMMOBILISATION	25 993.73 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	24 286.11 \$
ÉLECTRICITÉ	12 858.84 \$
TÉLÉPHONIE	1 245.17 \$
TOTAL AU 30 JUIN 2020 :	80 566.17 \$
RÉMUNÉRATION AU 30 JUIN 2020 :	59 901.96 \$
GRAND TOTAL :	140 468.13 \$

ADOPTÉE

2020-07-554

COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer au 30 juin 2020, tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION	9 746.80 \$
HÔTEL DE VILLE	1 138.12 \$
SERVICE INCENDIE	3 313.13 \$
VOIRIE MUNICIPALE	31 470.96 \$
SERVICE DE FOURRIÈRES	478.70 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	7 401.06 \$
USINE DE FILTRATION ET AQUEDUC	16 254.98 \$
CENTRE LÉODORE-RYAN	1 652.19 \$
CHALET DES LOISIRS	940.52 \$
SIGNALISATION	815.75 \$
URBANISME	2 069.55 \$
PARCS	1 771.46 \$
IMMOBILISATION	126 604.73 \$
HORTICULTURE	1 571.41 \$
MUSÉE ET BIBLIOTHÈQUE	1 519.97 \$
SÉCURITÉ CIVILE (COVID-19)	1 315.31 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2020 :	208 064.64 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT/État des activités financières aux fins fiscales juin 2020

2020-07-555

AVIS DE MOTION- règlement 2020 -0193 modifiant le règlement 2018-0175 déléguant certains pouvoirs de dépenses au directeur général et cadres autorisés

AVIS DE MOTION est donné par Patrice Deneault qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil sera adopté, avec dispense de lecture, le projet de règlement modifiant la déléguant certains pouvoirs de dépenses au directeur général et cadres autorisés.

DÉPÔT règlement no. 2020 -0193 modifiant le règlement 2018-0175 déléguant certains pouvoirs de dépenses au directeur général et cadres autorisés.

5. **RESSOURCES HUMAINES**

2020-07-556

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ – PRÉPOSÉ À LA SAAQ

ATTENDU QU'il y a un poste vacant de préposé à la Société de l'assurance automobile point de service Lacolle ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle approuve l'embauche de madame Marie-Ève Bélanger à titre de préposée à la SAAQ, poste permanent à raison de 18.75 heures par semaine, et ce, aux conditions prévues à la convention collective en vigueur des employés municipaux. Madame Bélanger sera confirmée à son poste à la suite de la formation reçue par la SAAQ-Longueuil, avec la mention réussite.

ADOPTÉE

6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**

2020-07-557

LOCATION D'UN CAMION-CITERNE – MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

ATTENDU QUE le camion-citerne du service d'incendie de la caserne-38 ne fonctionne plus ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité loue le camion-citerne de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix au coût de cinq cents dollars (500.00\$) par mois, et ce jusqu'à la vente dudit véhicule et/ou à l'achat d'une autopompe par la Municipalité de Lacolle.

ADOPTÉE

2020-07-558

SERVICE INCENDIE CASERNE 38- AUTORISATION PRÉVENTION PISCINE RÉSIDEN TIELLE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE les pompiers présents à la caserne 38 soient autorisés à faire du porte-à-porte dans le secteur résidentiel de la Municipalité de Lacolle, afin de faire la vérification des piscines résidentielles, et ce pour la période d'août à septembre 2020.

ADOPTÉE

7. **TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE**

8. **HYGIÈNE DU MILIEU**

2020-07-559

ENTÉRINER – RÉSOLUTION ÉLECTRONIQUE D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT / EAU POTABLE - VEOLIA

ATTENDU QUE nous attendions des informations et une approbation des coûts par la technicienne en eau potable via une soumission ;

ATTENDU QUE nous avons reçu les informations après la séance ordinaire du conseil municipal de juin 2020 ;

ATTENDU QUE nous devons commander les pièces assez rapidement afin de pouvoir faire les réparations le plus tôt possible ;

ATTENDU QUE la direction générale a fait parvenir aux membres du conseil via les courriels de chacun une demande d'achat rapide ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

D'entériner les réponses affirmatives concernant l'achat à la compagnie Veolia au montant de vingt mille deux cent vingt-quatre dollars et soixante-treize cents (20 224.73 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE

9. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

DÉPÔT/rapport mensuel d'activité juin 2020

2020-07-560

CSDHR–LETTRE D'INFORMATION, NOUVEAU DÉVELOPPEMENT 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QU'une lettre soit envoyée aux dirigeants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, les informant des projets d'habitations qui auront lieu dans les prochaines années.

ADOPTÉE

2020-07-561

CCU2020-0024 DEMANDE DE PERMIS POUR RÉNOVATION EXTÉRIEURE

ATTENDU QUE le 72, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation sur les rénovations en vigueur (règlement de zonage 2008 -0085) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte de délivrer le permis pour la rénovation extérieure, pour la propriété sise au 72, rue de l'Église Sud.

ADOPTÉE

10. **LOISIRS**

2020-07-562

CAMP DE JOUR SAISON ESTIVALE 2020 – CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lacolle ne déboursa pas la somme supplémentaire demandée due à la pandémie coronavirus Covid-19.

ADOPTÉE

11. **CORRESPONDANCE**

12. **VARIA**

PÉRIODE DE QUESTIONS

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 H 55, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ CE 11 août 2020

Jacques Lemaistre-Caron
Maire

Jean-Pierre Cayer
Directeur général/secrétaire-trésorier